

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Paris, le 17 juin 2020

L'ANSSI lance sa nouvelle revue annuelle : les Papiers numériques

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) lance le 17 juin 2020 sa nouvelle revue annuelle : les Papiers numériques. Cette revue novatrice propose des dossiers thématiques mêlant actualité de la cybersécurité en France, contenus prospectifs et témoignages de partenaires.

Pour être au plus près de ce qu'elle est, de ses orientations stratégiques et des attentes de son écosystème, l'ANSSI fait évoluer son rapport d'activité et dévoile sa toute nouvelle revue annuelle : les *Papiers numériques*.

Au travers de dossiers thématiques, l'agence livre une revue à visée nationale et internationale où se mêlent actualité de la cybersécurité en France en 2019, contenus prospectifs et témoignages des grands acteurs de la transformation numérique.

« Les Papiers numériques sont un micro tendu vers nos partenaires car les enjeux de cybersécurité ne s'appréhendent correctement qu'à la lumière de plusieurs éclairages » explique Guillaume Poupard, directeur général de l'ANSSI.

Explorez l'actualité de la cybersécurité en France

La revue s'ouvre sur la célébration des dix ans de l'ANSSI et sa volonté d'innover collectivement, incarnée par le *Manifeste* de l'ANSSI.

Les interactions avec l'écosystème numérique en France comme à l'international, les enjeux liés au partage de la connaissance et la mission de cyberdéfense de l'agence sont présentés dans différents dossiers thématiques.

Plusieurs grands acteurs de la transformation numérique partagent leur vision, notamment sur les nouvelles technologies et leurs usages : intelligence artificielle, identité numérique, vote électronique, *blockchain* et cryptographie post-quantique. Ce sont autant de domaines sur lesquels l'ANSSI joue, avec d'autres parties prenantes, un rôle d'éclaireur.

Enfin, les *Papiers numériques* s'achèvent sur un dossier en anglais dédié au dialogue international. Il met en lumière des actions et des initiatives nationales, européennes et internationales qui correspondent aux valeurs de l'agence : ouverture, écoute et transmission.

« À l'image de l'ANSSI, qui a amorcé une transformation en 2019, ce premier numéro des Papiers numériques s'inscrit dans une dynamique plus prospective, plus pédagogique et plus humaine » affirme Guillaume Poupard, directeur général de l'ANSSI.

En savoir plus : https://www.ssi.gouv.fr/papiers-numeriques/

À PROPOS DE L'ANSSI

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n°2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale.

L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de défense et sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité du Premier ministre.

Libert - Egalit - Fraternit RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION ANSSI - 51, boulevard de la Tour-Maubourg - 75700 PARIS 07 SP

www.ssi.gouv.fr - communication@ssi.gouv.fr







CONTACTS PRESSE

Margaux Vincent margaux.vincent@ssi.gouv.fr 06 49 21 63 80

Baptiste Grégoire baptiste.gregoire@ssi.gouv.fr

Bureau relations presse communication@ssi.gouv.fr